

Conditions générales de la réservation en ligne

Merci de lire les Conditions Générales de la réservation en ligne autant que les Conditions Générale de Location car vous serez invités à confirmer que vous avez lu et compris ces dernières avant que votre réservation puisse être confirmée. Si c'est la première fois que vous louez une voiture chez Bc Location & Voyages, nous vous recommandons de lire le Guide de la location pour plus d'informations détaillées.

Début et fin de la location

Indépendamment de la date de signature du contrat, la location débute à la date convenue, par la remise effective du véhicule au locataire.

Elle prend fin à la date convenue, date à laquelle le véhicule doit être restitué avec ses clés au bailleur.

Si le locataire souhaite prolonger la location, il en informera le bailleur et s'acquittera, le jour même, du supplément de location. A défaut, chaque période de vingt-quatre heures jusqu'à restitution du véhicule et des clés sera facturée au prix du tarif journalier, majoré de **CHF 5.-** par jour. Les forfaits à la semaine ou au mois ne sont pas pris en compte pour le calcul de l'émolument (tarif à la journée uniquement).

I. Processus de réservation en ligne

Voici les étapes à suivre pour faire une réservation de voiture en ligne:

Etape 1 : Sélection du service

Saisissez vos critères de location sur le formulaire de réservation en ligne incluant le choix des dates, l'agence de location et le véhicule.

Etape 2 : L'offre Bc Location & Voyages

Basée sur les critères que vous nous avez communiqués, Bc Location & Voyages vous fournit une offre en accord avec vos besoins récapitulée en détail dans un formulaire. L'offre est légalement définie par un service qui inclut une sélection de catégorie de véhicule disponible pour la durée choisie avec les options demandées - un prix qui peut-être soit un tarif « prépayé », soit un tarif « payé en agence » - les conditions de la location

Etape 3 : L'acceptation de l'offre

Nous vous demandons d'accepter l'offre Bc Location & Voyages

Etape 4 : Confirmation

Vous serez alors invités à confirmer cette acceptation

Etape 5 : E-mail de confirmation

Bc Location & Voyages vous enverra une confirmation incluant votre numéro de réservation.

L'e-mail de confirmation inclura le détail de votre réservation.

Cette réservation ne constitue pas un contrat de location de véhicule. Le service de location du véhicule ("service de location") sera réglé par un contrat de location séparé qui est conclu avec l'agence Bc Location & Voyages

II. Confirmation de Réservation par Bc Location & Voyages

A la fin du processus de réservation, vous trouverez la page de "confirmation de réservation" sur laquelle sera souligné le numéro de réservation. Vous recevrez également un email de confirmation contenant les détails de votre réservation. Veuillez imprimer ce dernier et le garder jusqu'au jour de votre location.

III. Contraintes de réservation

Date de réservation :

- Vous pouvez effectuer votre réservation le jour même jusqu'à 24 heures avant le retrait du véhicule ; - Vous pouvez effectuer votre réservation jusqu'à 12 mois à l'avance.

Durée minimale de location :

- La durée minimale de location est de 1 jour (hormis dans le cadre de l'offre « Location à l'heure » proposée par certaines agences). 1 jour correspond à 24 heures. Ces 24 heures comprennent le temps de retrait et de restitution du véhicule. - Les locations de moins de 24 heures sont facturées au prix d'une journée entière, sauf dans les agences proposant des locations à l'heure. Certains vouchers ou promotions nécessitent une période minimale. Veuillez vous référer aux conditions générales de la promotion ou du voucher en question.

Durée maximale de location :

- Vous pouvez louer un véhicule pendant 12 mois maximum.

Lorsque vous sélectionnez une réception de véhicule durant nos heures de fermetures ou un jour férié. Une information en rouge figurant sur le site internet avant la confirmation ainsi ou/et sur la confirmation que vous recevez par e-mail: *"Veuillez vous présenter à notre agence durant les heures d'ouvertures précédant la location afin de récupérer les clés du véhicule"*

Si vous annulez votre réservation au moins 3 jours avant la date et l'heure de la location, des frais d'annulation de 50,00 CHF s'appliqueront à titre de dédommagement.

Si vous annulez votre location dans les 3 jours précédant la date et l'heure de prise du véhicule indiqué dans votre réservation, 50 % du montant que vous avez versé lors du prépaiement ou un minimum de 50,00CHF seront facturés à titre d'indemnité.

Si vous annulez votre location dans les 24 heures précédant la date et l'heure de prise du véhicule indiqué dans votre réservation, le montant total que vous avez versé lors du prépaiement sera conservé ou un minimum de 50,00CHF seront facturés à titre d'indemnité.

IV. Tarifs

Votre devis de location de voiture Bc Location & Voyages comprend toutes les charges correspond à vos critères de réservation. Ce devis inclus généralement les éléments suivants :

- La TVA ou taxe locale - Le kilométrage illimité, ou si ce n'est pas le cas, il sera indiqué le nombre de kilomètre inclus dans la formule avec le prix du kilométrage supplémentaire. - La Participation aux Frais d'Immatriculation - La Responsabilité Civile - Les garanties dommages au véhicule et vol limitant votre plafond de responsabilité au montant de la franchise non rachetable. Ce montant peut être réduit dans certains pays en prenant une assurance complémentaire lors de la location permettant le Rachat de Franchise. La liste de ces charges est indiquée sur la confirmation de réservation. Les tarifs sont garantis pour la location associée à la réservation confirmée. Des charges additionnelles à votre location de base peuvent être incluses : - Le Conducteur Additionnel : dès qu'il y a plus d'un conducteur pour une location, le second, et/ou les autres, conducteur est un conducteur additionnel. Il peut y avoir une surcharge supplémentaire pour chaque conducteur additionnel. - La surcharge Jeune Conducteur - La surcharge Gare ou Aéroport - Des équipements optionnels choisis au moment de la réservation - La surcharge "Prise du véhicule en dehors des heures d'ouverture" : cette surcharge s'applique dans certains pays avec l'accord de la station uniquement. Merci de vous renseigner auprès de la station concernée directement. - L'option Plein d'Essence : dans certains pays vous avez la possibilité de prépayer le plein d'essence au retour de votre véhicule de location.

V. Paiement/Modalités de paiement/Conditions relatives au dépôt de garantie

Paiement

« Réservez et payez maintenant » - Réservation en ligne - Paiement anticipé (paiement lors de la réservation) :

Si vous optez pour un/des « tarif(s) prépayé(s) » en ligne, vous devez payer la totalité du montant estimé lors de la réservation.

« Réservez et payez à l'agence » - Paiement à l'agence

Certaines sociétés de cartes de crédit peuvent ne pas être représentées dans le pays où s'effectue la location. Nous invitons dès lors nos clients à vérifier à l'avance les règles d'acceptation des cartes de crédit dans les « Conditions particulières par pays ».

Modalités de paiement

Les modalités de paiement suivantes sont possibles :

- Carte(s) de crédit:

Les cartes de crédit généralement acceptées chez Bc Location & Voyages sont : American Express, Diners Club, Mastercard et Visa.

Attention :

- Le(s) paiement(s) par carte de crédit est(sont) accepté(s) dans les limites autorisées par l'émetteur de la carte de crédit;

- Le titulaire d'une carte de crédit (en cas de réservation prépayée) doit être identifié comme le locataire (le «conducteur principal» dont le nom doit être mentionné sur le contrat de location). Cette personne doit présenter sa carte de crédit (au même nom) lors du retrait du véhicule.

- Carte(s) de débit:

Attention : les cartes de débit NE sont PAS acceptées au moment de la réservation ou de la location sauf :

- les cartes «Maestro» émises par les banques britanniques et pour les clients qui louent au Royaume-Uni, et;
- les cartes «Visa Electron», qui sont acceptées en cas de paiement en ligne pour certaines destinations.

Attention: les clients qui ne possèdent pas de carte de crédit que une carte de débit doivent veiller à ce que leur compte soit suffisamment approvisionné pour le dépôt de garantie qui sera débité lors du retrait du véhicule.

- Paiements en espèces:

Les paiements en espèces ne peuvent être effectués que :

- pour les locations domestique;
- pour les locations de véhicules classés dans les "catégories les plus basses" (par exemple "Mini" ou "Economy").

Les paiements en espèces sont en outre soumis à :

- des références supplémentaires;
- un montant plafond maximal;

Dépôt de garantie - Autorisation de transaction

Lors du retrait du véhicule - après confirmation ou modification des détails de réservation avec le client - Bc Location & Voyages estime le montant requis pour l'autorisation et demande une autorisation électronique à la banque émettrice du titulaire de la carte (la « caution »).

La procédure d'autorisation permet à Bc Location & Voyages d'évaluer le montant de la transaction finale et de bénéficier de la protection d'une autorisation avant le début de la période de location. Elle confirme que le compte en banque du titulaire de la carte est valable et couvre la limite de dépense disponible.

Attention : le montant du dépôt de garantie dépend de la réglementation locale de la ou des agences de retrait et peut varier d'un pays à l'autre (il est vivement recommandé aux clients de consulter les « Conditions particulières par pays »). D'une manière générale, il convient de souligner que :

- Le montant du dépôt de garantie couvre généralement:
- la période contractuelle de location du véhicule;
- le tarif journalier de location du véhicule, taxes incluses;
- les frais de kilométrage éventuels;
- le ou les équipement(s) et services éventuels que le client a sélectionnés.
- Le montant du dépôt de garantie reste valable pendant toute la période contractuelle de location. Pour les contrats de location d'une durée supérieure à trente (30) jours, Bc Location & Voyages demande une nouvelle autorisation estimée pour chaque montant périodique à la banque du titulaire de la carte.

Le montant du dépôt de garantie soumis à autorisation est expressément mentionné dans le contrat de location.

Caution

Le dépôt conventionnel est de : **CHF 500.-** . La caution est à déposer au plus tard à la prise du véhicule en espèces (francs suisses uniquement sauf autorisation expresse de la direction) ou par carte de crédit (Mastercard, Visa, American express). Pour les personnes ne pouvant prouver un domicile en Suisse le montant du dépôt est de **CHF 1'000.-**. Si la caution n'est pas récupérée 1 an après la fin du contrat, elle est définitivement acquise au bailleur.

VI. Conditions à remplir pour louer: Documentation & âge limite

Concernant les informations sur l'âge limite, le permis de conduire et les documents demandés lors d'une location, merci de vous référer directement à nos Conditions Générales de Location.

VII. Modifications à la réservation: Politique de modification/annulation

Vous pouvez modifier votre réservation gratuitement, à condition d'en informer Bc Location & Voyages au moins 48 heures avant le début de la location. Veuillez noter que de nouveaux prix de location peuvent s'appliquer si vous modifiez votre réservation et que vous devez utiliser le même canal de communication que celui que vous avez utilisé.

Vous pouvez annuler votre réservation gratuitement, à condition de prévenir Bc Location & Voyages au moins 48 heures avant le début de la location. Si vous annulez en donnant un préavis de moins de 48 heures à Bc Location & Voyages, des frais d'annulation vous seront facturés selon le pays de prise en charge (Suisse CHF 75.-, les autres pays se référeront aux Conditions Générales du pays de prise en charge). Le montant de ces frais ne doit pas dépasser le prix de votre réservation s'il est inférieur. Les frais seront déduits du mode de paiement que vous avez fourni.

Dans le cas d'une réservation prépayée, le montant prépayé sera remboursé moins les frais d'annulation. Dans le cas d'une réservation "paiement à l'arrivée", les frais d'annulation seront déduits du mode de paiement que vous avez fourni. En l'absence de détails de paiement, les frais d'annulation restent à votre charge.

Les demandes d'annulation ou de remboursement doivent être envoyées par courrier ou par e-mail, stipulant clairement tous les détails liés à la réservation ainsi que les coordonnées de remboursement, à l'adresse suivante.

Bc Location & Voyages
Route de l'ancien Sierre 14
3960 Sierre, Suisse

VIII. Garantie de réservation

L'agence Bc Location & Voyages (lieu de retrait) est tenue de fournir, dans une « période de garantie » donnée (définie ci-dessous), la catégorie de véhicule demandée et confirmée lors de la réservation, à condition que le conducteur remplisse les conditions de location.

Si la catégorie de véhicule ne peut pas être fournie pendant la « période de garantie », l'agence vous proposera une autre solution dans l'heure de votre arrivée, sans frais supplémentaires.

Pas de données de carte de crédit fournies - Garantie d'une heure :

Si, au moment de la réservation, vous n'avez pas fourni les données de votre carte de paiement, de débit ou de crédit Bc Location & Voyages car s'engage à conserver votre véhicule pendant une (1) heure après l'heure de retrait convenue. Bc Location & Voyages mettra tout en œuvre pour fournir la catégorie de véhicule demandée une fois la période de garantie d'une heure dépassée et jusqu'à ce que la réservation soit considérée comme une « No Show » (à l'heure de fermeture de l'agence de location). Si ce n'est pas possible et avec votre accord, l'agence vous proposera une autre catégorie de véhicule, qui vous sera facturée (éventuellement à de nouveaux tarifs), à condition que vous remplissiez les conditions de location.

Données de carte de crédit fournies - Garantie de conservation du véhicule :

Si, au moment de la réservation, vous avez fourni les données de votre carte de paiement, de débit ou de crédit, ainsi que votre ID Bc Location & Voyages (ou l'ID Bc Location & Voyages sous lequel sont enregistrées les données de votre carte), l'agence de retrait Bc Location & Voyages est tenue de conserver la catégorie de véhicule demandée jusqu'à l'heure de fermeture de l'agence ou jusqu'à 12h (midi) le lendemain pour les agences ouvertes 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Si vous ne vous présentez pas pour retirer le véhicule pendant la période de garantie, des frais de No Show peuvent vous être facturés (voir « Frais de No Show », paragraphe IX).

IX. Véhicule non retiré - Frais de "No Show"

Si vous n'annulez pas votre réservation et que vous ne récupérez pas le véhicule à la date et à l'heure prévues, des frais de no show vous seront facturés en fonction du pays de prise en charge (Suisse CHF 250.-, les autres pays se référeront aux Conditions générales du pays de prise en charge). Le montant de ces frais ne doit pas dépasser le prix de votre réservation s'il est inférieur. Les frais seront déduits du mode de paiement que vous avez fourni.

Dans le cas d'une réservation prépayée, le montant prépayé sera remboursé moins les frais de no show.

Dans le cas d'une réservation "payée à l'arrivée", les frais de no show seront déduits du mode de paiement que vous avez fourni.

En l'absence de détails de paiement fournis, vous demeurez responsable des frais de non-présentation.

X. Véhicule non fourni pendant la période de garantie

Si l'agence n'est pas en mesure de vous fournir la catégorie de véhicule demandée pendant la période de garantie, Bc Location & Voyages vous offre :

- La possibilité de louer un véhicule de catégorie supérieure sans frais supplémentaires ; OU - Un véhicule de catégorie inférieure (au tarif de la catégorie en question) et une compensation (sous la forme d'un voucher pour une catégorie supérieure à valoir sur votre prochaine location, par exemple).

Dans le cas où l'offre de catégorie supérieure ou inférieure ne vous convient pas et qu'aucun véhicule de la catégorie réservée n'est disponible dans l'heure suivant l'heure de retrait convenue, Bc Location & Voyages vous proposera la

solution suivante, sans frais supplémentaires :

- L'organisation de votre transport vers l'agence de location Bc Location & Voyages la plus proche (dans un rayon maximum de 50 km) OU - La location d'un véhicule via une autre société située à proximité de l'agence de location Bc Location & Voyages.

Dans les cas où la réglementation en vigueur impose à l'agence de location à l'origine du manquement de vous payer une amende, l'agence de location se conformera aux exigences réglementaires.

XI. Force majeure

Aux fins du présent article, on entend par cas de force majeure tout retard ou empêchement dû à la guerre ou à d'autres hostilités, aux troubles civils, aux accidents, aux différends commerciaux, aux embargos ou aux restrictions gouvernementales aux importations ou aux exportations ou à toute autre cause ou circonstance hors de votre contrôle raisonnable (direct ou indirect). Aucun frais ne sera appliqué en cas d'annulation de la réservation ou de défaut de prise en charge du véhicule en raison d'un cas de force majeure.

Veillez noter que les grèves, retards ou annulations de vos moyens de transport (train, avion, etc.) ne sont pas considérés comme des événements de force majeure et ne vous dispensent pas des frais supplémentaires pour annulation ou absence.

XII. Responsabilité - Loi Applicable - Cour Compétente

Certaines dispositions légales ne permettent pas d'exclure certaines garanties, ou la limitation ou encore l'exclusion de responsabilité pour des dommages fortuits ou indirects. En conséquence, certaines des limitations stipulées à l'article qui précède peuvent ne pas s'appliquer. En particulier, rien dans les présentes conditions d'utilisation ne pourra affecter les droits de tout consommateur ou exclure ou limiter quelque responsabilité que ce soit en cas de décès ou de dommages corporels qui surviendrait du fait de la négligence ou la faute d'Bc Location & Voyages. Vous reconnaissez expressément et acceptez qu' Bc Location & Voyages, ses dirigeants, directeurs, employés ne seront pas responsables de tout dommage direct, indirect, fortuit, consécutif ou dommages et intérêts, notamment, sans que l'énumération qui suit soit limitative, des dommages pour le manque à gagner, perte de clientèle, d'usage ou de données ou d'autres types de pertes (même si Bc Location & Voyages a été avisé de la possibilité de tels dommages), résultant de l'utilisation du moteur de réservation Bc Location & Voyages.

Ces Conditions Générales sont régies par le droit suisse et sont accessibles sur [www. bclocationvoyages.ch](http://www.bclocationvoyages.ch) hébergé sur le Territoire suisse.

XIII. Protection des Données personnelles

Voir notre rubrique sur la Protection des Données Personnelles.

XIV. Demande d'informations complémentaires

Si vous avez besoin d'informations complémentaires concernant votre réservation ou pour la prise de votre véhicule en agence, merci de contacter directement la Centrale de Réservations de votre pays de résidence ou celle du pays dans lequel vous voyagez.

XV. Conditions générales du service

Grâce à l'activation du service vous pourrez :

- Donner la permission à Bc Location & Voyages d'utiliser certaines informations concernant votre réservation (telles que la carte de crédit utilisée pour l'acompte ou vos détails client) afin de préparer les documents nécessaires à votre location.

- Profiter d'un service plus rapide à l'agence de location. - Tous les éléments de votre réservation ont été confirmés.

À l'agence de location, on vous demandera de présenter la carte de crédit avec laquelle vous avez fait votre réservation, votre permis de conduire et une carte d'identité valable. Vous n'aurez ensuite plus qu'à signer votre contrat de location et à prendre la route !

XVI. Remise du véhicule par le bailleur

Une fois le contrat de location signé par les deux parties, la caution versée, ainsi que le montant de la location, le bailleur remet au locataire le véhicule loué (clef).

Le locataire est tenu de vérifier l'état du véhicule et de signaler immédiatement au bailleur tout défaut. Il est responsable des défauts qu'il n'aurait pas signalés avant de quitter le lieu de remise.

Le véhicule est remis avec le plein de carburant, d'eau et d'huile, de lave-glace et antigel moteur, ainsi que de la vignette pour les autoroutes Suisses.

Le locataire accepte que le véhicule soit géo-localisé et que le bailleur utilise ou transmette ces données en tout temps.

Usage du véhicule par le locataire

Conducteur : le locataire ne peut conduire le véhicule loué que s'il est en possession d'un permis de conduire valable délivré pour cette catégorie de véhicule. Il peut autoriser un tiers, également habilité à conduire la catégorie de véhicule loué, à l'utiliser. Le locataire est responsable de tout dommage et des infractions commises par un tiers qu'il a autorisé ou non à conduire le véhicule loué. Le recours du bailleur contre ce tiers, demeure réservé.

Restrictions d'utilisation : le locataire et les tiers s'engage à respecter l'interdiction d'utiliser le véhicule et reconnaît être responsable pour le montant total du dommage, en cas de non-respect de ces règles : transport de marchandises prohibées ou dangereuses ; transport de passagers à titre onéreux ; leçons de conduite ; pour remorquer, pousser ou mouvoir un autre véhicule ou une remorque ; lors de manifestations sportives avec véhicules à moteur, lors de toute participation à des courses, essais ou rallyes sur des circuits de compétition ou d'entraînement ; à l'occasion d'épreuves d'orientation, de cross-country ou d'adresse ; lors de tentatives de record, d'épreuves de précision, de concours d'endurance ; de participer à des troubles civils ou à tout acte illégal.

XVII. Les citoyens européens n'ont pas le droit de pénétrer sur le territoire européen sans autorisation de la douane.

Le véhicule sera restitué au bailleur en parfait état de marche et de propreté, tous pleins faits. **A défaut, le plein sera facturé au locataire avec un supplément de CHF 50.-.** Le locataire est responsable de vérifier et de compléter en cas de besoin les niveaux au minimum deux fois par semaine. Les liquides consommés (carburant, huile, liquide lave-glace, antigel moteur) sont à la charge du locataire. S'il manque plus d'un litre d'huile, un montant de **CHF 200.-** sera facturé au locataire pour usure prématurée du moteur.

Si un nettoyage ou une évacuation de déchets devait être effectué après la restitution du véhicule, au minimum une heure sera facturée au locataire à un tarif horaire de **CHF 140.-/heure.**

Il est interdit de fumer dans le véhicule. En cas de non-respect, un montant forfaitaire de 50.-CHF sera perçu.

Si un autocollant publicitaire, qui fait partie intégrante du véhicule, se décolle ou est enlevé pendant l'utilisation du véhicule, le locataire est tenu de le signaler immédiatement au bailleur pour que celui-ci puisse le remplacer.

Si, à l'échéance de la location, le locataire ne restitue pas le véhicule au bailleur, celui-ci pourra reprendre ou faire reprendre le véhicule loué, tous frais à la charge du locataire. Dans un tel cas, un montant minimum de CHF 500.- sera facturé au locataire en plus de la prolongation du contrat jusqu'au retour du véhicule, la saisie des plaques d'immatriculation est facturée CHF 300.-, tout autre frais ou plus ample dommage étant réservé.

Le locataire autorise ici expressément le bailleur ou tout tiers désigné par lui à pénétrer sur le terrain où le véhicule est entreposé afin d'en reprendre possession.

Le bailleur décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des objets se trouvant à l'intérieur du véhicule saisi. Les affaires personnelles du locataire pourront être récupérées auprès du bailleur dans les vingt-quatre heures. Passé ce délai, le bailleur est autorisé à s'en défaire, le locataire étant présumé renoncer à leur propriété (acte de déréliction, art. 729 CC).

Si le véhicule est restitué avant l'échéance du contrat et/ou que le forfait kilométrique prévu n'est pas épuisé, le prix de la location sera définitivement acquis au bailleur.

Les informations pour le retour sont fournies à la prise du véhicule. Le locataire est tenu de se renseigner sur les horaires, les conditions de retour et les règles de stationnement directement avec l'agence concernée afin d'obtenir les informations exactes.

Le véhicule devra être garé de façon à ne pas gêner le passage ou la sortie d'autres véhicules.

En cas de non-respect des directives de retour, un montant de CHF 100.- sera facturé au locataire à titre de peine conventionnelle. Se référer au site internet www.bclocationvoyages.ch pour les heures d'ouverture des agences.

Le locataire est responsable du véhicule jusqu'à ce qu'il soit contrôlé par le personnel de Bc Location & Voyages Sous réserve de faits inconnus de Bc Location & Voyages au moment du retour. La clef doit être déposée dans la boîte aux lettres du bailleur.

En cas d'urgence vous pouvez joindre le +41 78 715 2339

XVIII. Panne, accident, et divers frais

Accident : **Le locataire est tenu d'informer immédiatement le bailleur de tout dommage. Pour tout dommage survenu durant la durée de la location, le locataire est responsable de faire établir un constat de l'accident, soit amiable soit par la police et d'indiquer les faits, les noms et adresses des conducteurs impliqués ainsi que des éventuels témoins.**

Pour chaque dommage, le bailleur pourra exiger du locataire une indemnité de **CHF 2'000.- (1000. CHF -en cas d'option assurance casco complémentaire) + CHF 250.00** de frais par accidents ou/et parties impliquées.

Pour chaque dégât non déclaré au moyen d'un constat d'accident européen un montant forfaitaire de 250.- sera perçu. Une indemnité plus élevée, couvrant l'entier des frais de réparation, peut être exigée en cas de négligence ou de faute intentionnelle du conducteur. L'indemnité est due quand même si le bailleur déciderait de ne pas faire réparer le véhicule. Pendant toute la durée des réparations, le locataire paiera au bailleur, au sens de l'art. 97 CO, pour chaque

jour d'interruption de l'exploitation une indemnité égale au montant du forfait illimité. Les frais de rapatriement sont à la charge du locataire.

Le locataire est responsable du véhicule jusqu'à qu'au contrôle de ce dernier par le personnel de Bc Location & Voyages qui est confirmé par les signatures sur la facture. Le locataire doit se rendre au plus vite dans l'agence où le véhicule a été donné afin de pouvoir évaluer les dégâts. Si ceux-ci sont importants, le bailleur pourra exiger le paiement immédiat des frais. Le bailleur se réserve le droit d'annuler ou de poursuivre la location.

Le locataire est responsable de tous les frais occasionnés à Bc Location & Voyages. Comme frais sont considérés entre autres les dommages causés au véhicule, respectivement la valeur à la date de référence en cas de vol, moins-value, transport, expertises, traitement des dommages, immobilisation, franchise de responsabilité civile et perte de bonus, frais de gardiennage, de saisie du véhicule ou des plaques.

Les autocollants font partie intégrante du véhicule. Chaque autocollant manquant ou endommagé lors de la restitution du véhicule sera facturé. Les réparations nécessaires seront effectuées par un atelier de réparation désigné par le bailleur et après que celui-ci aura donné son consentement au début des travaux. Le locataire est seul responsable du paiement des travaux de réparation qu'il aurait confiés à un tiers non-agréé par le bailleur ou sans le consentement de celui-ci.

Panne : Le locataire est tenu d'informer le bailleur dans les plus brefs délais de toute panne au +41 78 715 2339. Si nécessaire, le bailleur mandatera un tiers pour le dépannage et le cas échéant donnera son accord pour effectuer les réparations. Le numéro de l'assistance dépannage se trouve avec les documents du véhicule. Il est interdit au locataire d'abandonner le véhicule en panne sur place. En cas d'abandon du véhicule, les frais de dépannage et de rapatriement seront facturés au locataire. Le bailleur n'encourt aucune responsabilité pour les dommages causés au locataire (perte de temps ou autre dommages indirects) du fait d'une défectuosité quelconque du véhicule loué.

Frais: les frais de carburant pendant l'utilisation sont à la charge exclusive du locataire. Le locataire assumera également les frais d'huile, de liquide lave-glace ou antigel dont les niveaux devraient être complétés durant la location.

Si une dénonciation est adressée au bailleur, un montant forfaitaire de **50.-CHF** sera perçu à titre de frais administratifs. L'identité du locataire sera fournie à l'autorité et celui-ci reste responsable du paiement de toute amende et frais annexes mis à sa charge par l'autorité.

Les frais d'ouverture de dossier en cas de sinistre, contentieux, rappel pour non-paiement, retard, sont d'un montant de 250.-CHF.

IX. Responsabilités

Outre la responsabilité pour dommages causés au véhicule ou aux tiers selon chiffre 6 ci-dessus, le locataire répond personnellement de la perte/vol partiel ou total du véhicule loué.

Le locataire répond de tout dommage qui ne serait pas couvert par l'assurance du bailleur. Le recours de celle-ci contre le locataire pour faute grave est réservé. Le locataire est responsable du véhicule jusqu'à ce que la libération de responsabilité soit confirmée et signée par le personnel de Bc Location & Voyages. Sous réserve de faits inconnus de Bc Location & Voyages au moment du retour.

Par sa signature sur les présentes conditions générales. Le preneur autorise Bc Location & Voyages à débiter sur sa carte de crédit tout frais, dédommagements, dommages sans préavis ou émission de facture.

XX. Droit de résiliation du bailleur

Si le véhicule loué ne peut être mis en marche avant le début de la location, l'exécution du présent contrat sera considérée comme impossible au sens de l'article 119 CO et le bailleur sera en droit de résilier le contrat avec effet immédiat. Le prix de location qui aurait été versé d'avance par le locataire lui sera intégralement restitué par le bailleur, sans qu'une autre ou plus ample indemnisation ne puisse être réclamée. Si le locataire ne respecte pas toutes les conditions du présent contrat, le bailleur se réserve le droit de saisir le véhicule en tout temps et sans préavis.

Réserve de la forme écrite, élection de droit et clause de prorogation de for exclusif

Toute modification de la présente convention est soumise à la **forme écrite**. Les présentes conditions générales ainsi que le contrat de location sont régis exclusivement par le **droit suisse**. Tout litige découlant du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de **Sion**. Les présentes conditions générales font partie intégrante du contrat.

Prix incluant la TVA / Sous réserve de modifications de prix et de disponibilité